

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

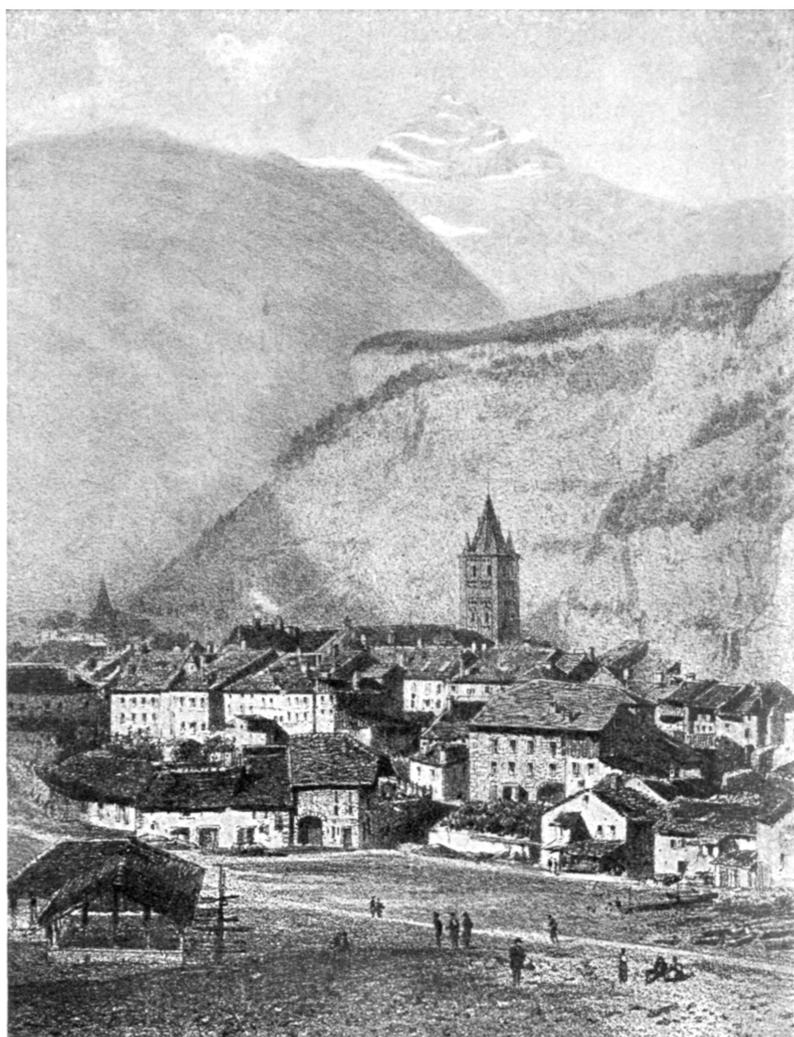
Edition numérique

Linus BIRCHLER

Propos liminaires

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, tome 49, p. 9-14

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



La ville de Saint-Maurice
Lithographie d'Eugène Cicéri, 1862

PROPOS LIMINAIRES

Quelles sont mes impressions sur les grands travaux exécutés à St-Maurice à la suite de la catastrophe de 1942 ? J'ai pu suivre de près toute la restauration de la tour et du vénérable sanctuaire, comme membre du jury pour l'agrandissement de la basilique et comme président de la Commission fédérale des Monuments historiques. Ainsi, me fut-il possible de donner mon avis sur maints problèmes qui se posèrent pour l'agrandissement et l'aménagement de la basilique.

Commençons par quelques généralités.

Lorsqu'on parle de la restauration d'un ancien édifice, il s'agit, presque toujours, de différentes opérations qui peuvent s'énoncer comme suit :

l'exploration archéologique, qui est un procédé purement scientifique : on scrute le sol ou les murs d'un bâtiment pour en déterminer les formes originales ;

la conservation, qui comprend toute une série de techniques (assainissements, injections, fixations, etc.) ;

la reconstruction, jugée jadis chose impossible et inadmissible, mais devenue nécessaire (de Coventry jusqu'à Varsovie), qui consiste à reconstituer un édifice ou d'une partie de celui-ci, en se basant sur des relevés, des photographies, des fragments originaux ;

l'anastylose (le terme nous vient de l'Ecole française), qui remettra à leur place les fragments tombés

par suite d'un écroulement (par exemple, l'anastylose des colonnades du Parthénon) ;

enfin, *la restauration*, qui restituera à un édifice, à une statue, à une fresque, l'ensemble de ses formes, sans refaire une partie essentielle, tout en tenant compte de l'apport des siècles ultérieurs. L'architecte, dans une restauration, se soumettra au monument et se tiendra en garde contre la tentation de vouloir donner « du sien ».

Dans une *rénovation*, l'architecte complétera, selon le style de l'édifice ou, trop souvent, selon sa conception personnelle. Depuis plus d'un siècle, la majeure partie de nos églises a été rénovée, avec plus ou moins de goût. C'est pourquoi, aujourd'hui, le service des monuments historiques est souvent contraint d'enlever des décors ou d'autres apports qui datent du XIX^e ou du commencement du XX^e siècle.

Rarement la Commission fédérale des Monuments historiques s'est vue en face d'autant de problèmes et d'aussi complexes que lors des grands travaux de St-Maurice. Il s'agissait d'appliquer les différents procédés indiqués plus haut, qui, de plus, s'entrecroisaient assez souvent : reconstruction de la tour romane gravement mutilée, fouilles archéologiques d'une grande envergure, réfection des travées détruites de la cathédrale et agrandissement de celle-ci, aménagement du chœur, de la tribune des orgues et de la sacristie, création d'une chapelle pour les reliques avec salle du trésor, reconstruction d'un petit cloître, etc.

Les grandes fouilles dans la cour du Martolet sont d'une valeur inestimable. Si ces explorations avaient eu lieu ailleurs, en France, en Italie, en Allemagne, tout le monde en parlerait et les jugerait sensationnelles ; mais, en Suisse, les découvertes archéologiques, même les plus importantes, passent presque inaperçues. M. Louis Blondel, vice-président de la Commission fédérale des Monuments historiques et archéologue cantonal de Genève, dirigea et interpréta magistralement ces fouilles, assisté par M. Pierre Bouffard. Certains de ces travaux furent, techniquement, très délicats à exécuter, tel le transport d'un

arcosolium (avec des peintures carolingiennes) dans la basilique actuelle, ou la conservation d'un baptistère mis au jour pendant l'aménagement du cloître.

La reconstruction de la tour est fidèle ; les matériaux anciens ont été employés dans toute la mesure possible. La façade qui donne dans l'église actuelle met en valeur son appareil d'énormes blocs bien taillés et sa vaste baie rétablie en ses formes primitives. Dans la partie basse, l'architecte a aménagé adroitement un baptistère. Les travées détruites de la nef ont été reconstruites en vue de mettre en évidence cette majestueuse façade primitive de la tour avec son énorme portail.

La cathédrale avait subi plusieurs rénovations successives, plus ou moins réussies ; les formes originales de l'architecture y avaient été noyées. L'architecte rendit aux arcades, à l'arc de triomphe et aux fenêtres leurs ogives en enlevant une masse de staff. L'agrandissement de la basilique en longueur et en largeur respecte les proportions harmonieuses de l'intérieur et de la façade principale. Les nouvelles chapelles latérales, indispensables à la vie liturgique, s'ouvrent en des lignes sobres et élégantes sur le bas-côté gauche et reçoivent leur lumière de grandes fenêtres ogivales avec meneaux et remplages. On pourrait, au premier abord, s'étonner qu'un architecte se soit servi des formes du gothique tardif pour une adjonction moderne. Mais, sans division, les grandes fenêtres auraient été trop massives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le dessin des meneaux et remplages s'accorde, du reste, avec les fenêtres gothiques originales qui flanquent le maître-autel.

Le chœur étant trop petit pour certaines cérémonies, l'architecte a trouvé une solution des plus heureuses en créant une sorte d'avant-chœur entouré d'un chancel ; dans son enceinte, il a inséré le fameux ambon carolingien auquel il a donné, comme pendant, la colonne du cierge pascal. A l'opposé du chœur, une nouvelle tribune d'orgues se présente en des formes à la fois neutres et modernes.

D'anciennes salles voûtées ont été aménagées en

chapelle des reliques et chambre du trésor. Un petit cloître, disparu autrefois, a été rétabli en harmonie avec les formes du clocher ; trois chapiteaux anciens y ont retrouvé un emploi logique. Tous ces travaux ont été conduits par M. Claude Jaccottet, architecte à Lausanne.

Il est superflu de souligner qu'une entreprise comme celle de St-Maurice d'Agaune, qui s'étend des fouilles du IV^e siècle jusqu'aux questions d'acoustique et de lumière électrique, suscita de multiples problèmes dont la solution ne pouvait être trouvée que dans un équilibre délicat entre tous les éléments. Maintenant que l'œuvre est terminée, on peut dire de tous ceux qui ont travaillé et peiné pour le vénérable sanctuaire : *Iam non meminit pressuræ propter gaudium, quia renata est Domus Dei.*

Linus BIRCHLER

Professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale
Président de la Commission fédérale des Monuments historiques



Clocheton du XVIII^e siècle
remplacé par une flèche en 1948